MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VICTOR

CERTIFICAT DE PUBLICATION
AVIS PUBLIC PERSONNES HABILES À VOTER
RÈGLEMENT 272-2025

Je, soussignée, Carole-Anne Jacques directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Victor, affirme solennellement avoir publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9h00 et 16h00 ce 2e jour d'avril 2025.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 2e jour d'avril 2025.

Donné à Saint-Victor, 2 avril 2025

Carole-Anne Jacques
Directrice générale/greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Victor